

N/REF : 21/02/2025 9H45 C:264331 I:33807
V/REF : TEL
V/Email reçu le Vendredi 21/02/2025 a 9H45

TRABUT LOUIS

**932 ROUTE DE VILLENEUVE
38410 ST MARTIN D'URIAGE**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 28 Février 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE DU 932 ROUTE DE VILLENEUVE A ST MARTIN D URIAGE
M TRABUT LOUIS 06 67 08 16 78
BEATRICED.T@HOTMAIL.FR

MOTIF : INTERVENIR POUR VIDANGE FOSSE SEPTIQUE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 27/02/2025 A 08H30
VIDANGE ET NETTOYAGE DE LA FOSSE SEPTIQUE
CURAGE ENTRE ET SORTIE
EVACUATION DE 1,5M3

OBSERVATIONS : RECU CHQ N° 6610631 LCL DU 27/02/2025 - 445,32 €

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Pomp.fosse sept/BAG	1h+Dépl.11 a 20km	1	404,84	404,84

TOTAL H.T.	404,84
T.V.A. a 10,00%	40,48
TOTAL T.T.C.En EURO	445,32

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN